

LEADER Velay 2015-2020 « Promouvoir les synergies locales vellaves »

Groupe d'Action Locale du Velay

Bilan - Evaluation - Perspectives pour l'après 2020



















Un programme européen géré localement

- Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale : 2014-2020 => 5ème génération de LEADER, rattaché à la Politique Agricole Commune
- Le Groupe d'Action Locale du Velay est actif depuis 2010. Après la réussite du LEADER 2007-2013 (2,2 millions d'euros), le 30 avril 2015, le Velay a été sélectionné pour le programme 2014-2020 avec une dotation initiale de 4,2 millions d'euros, augmentée d'1 million d'euros en mars 2019.

Europe	France	Région AURA	Haute-Loire
2 800 GAL	339 GAL	43 GAL	3 GAL
7 011 millions d'€	687 millions d'€	121 millions d'€	15 millions d'€

Le GAL du Velay figure parmi les territoires ayant le plus mobilisé son enveloppe, au niveau AURA et au niveau national. Les fonds alloués sont aujourd'hui épuisés.

Au 31/08/20	Europe (31/12/19)	France	Auvergne	Velay
Engagement	65 %	44 %	66 %	95 %
Paiement	46 %	21 %	37 %	78 %

Fonctionnement du GAL du Velay



Autorité de gestion : Région Auvergne Rhône Alpes Organisme payeur : ASP

Valide réglementairement les décisions du GAL Paye et contrôle la légalité des opérations

Comité de Programmation 10 élus + 26 privés Président : Laurent DUPLOMB Réuni 4 fois / an Conduit le programme Délibère sur les dossiers

Comité Technique Agents EPCI, Consulaires, Cofinanceurs, Partenaires Réuni 4 fois /an Délivre un avis technique Prépare le Comité de Prog

Cellule d'Animation et de Gestion

1 animateur + 1 gestionnaire

Informe, Accompagne, Monte les dossiers

Porteurs de projets

Entreprises, Assoc., Collectivités

« Promouvoir les synergies locales vellaves »

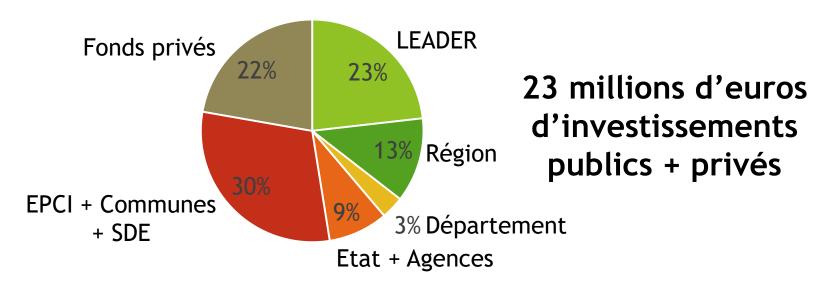
Fiches-Actions		Montant LEADER	Part de l'enveloppe
 Accompagner, Structurer et promouvoir l'offre en ressources locales vellaves 	16	512 884,35 €	9,5 %
2. Soutenir les entreprises qui valorisent les ressources locales vellaves		924 727,14 €	17,2 %
 S'approprier, Faire partager et Diffuser les marqueurs identitaires du Velay 		727 750,87 €	13,5 %
4. Moderniser l'habitabilité des centres-bourgs		2 286 055,30 €	42,5 %
5. Fédérer et promouvoir l'offre touristique itinérante	15	204 630,72 €	3,8 %
6. Co-construire le développement du Velay sur la scène européenne		99 046,00 €	1,8 %
7. Fonctionnement du GAL du Velay		525 859,62 €	10 %
TOTAL	267	5 280 954,00 €	

Quelques chiffres...

1) Répartition par types de porteurs de projets :

Les **privés** (Entreprises + Associations) = **43** % des dossiers pour **25** % de l'enveloppe Les **publics** (Collectivités + Syndicats) = **57** % des dossiers pour **75** % de l'enveloppe

2) Répartition des cofinanceurs dans la maquette globale :



3) Fort impact territorial de LEADER:

Sur les 102 communes du Velay,
82 ont eu au moins 1 projet financé par LEADER sur son territoire
Soit 80 %

Perspectives 2021-2027

- ▶ 2021-2022 : Début d'une période de transition. Compte-tenu du retard pris dans la mise en œuvre de la programmation 2021-2027, le programme LEADER actuel est prolongé de 2 ans avec les mêmes règles et les crédits de la programmation à venir.
- + Crédits complémentaires LEADER liés au Plan de relance. Recensements des besoins par l'AG début 2021 et attribution de nouveaux crédits au printemps 2021. Liste d'attente constituée par le GAL du Velay.
- Nouveau **programme LEADER 2023-2027** coincé au niveau européen. Proposition d'un **Cadre Financier Pluriannuel** par le Conseil Européen en juillet 2020, et en discussion au Parlement. **Baisse des enveloppes** à prévoir.
- Calendrier communiqué par l'AG => Lancement de l'Appel à Projets LEADER mi-2021 pour une sélection des GAL en 2022 et un démarrage du nouveau programme à partir du 01/01/2023. (Projets éligibles à partir de 2023)
- Large concertation à mener à l'échelle du Velay. Les acteurs locaux seront fortement associés. Travail avec les communes intégrées aux EPCI depuis 2017 ?
- Volonté de poursuivre la dynamique engagée et les bons résultats obtenus.

FAIRE COOPERER LES ENTREPRISES LOCALES

Objectifs poursuivis :

Mettre à disposition de la population locale et des clientèles extérieures les ressources locales vellaves tout en favorisant un meilleur maillage des services

- Faire plus et mieux travailler ensemble les entreprises locales
- Une ressource locale vellave, c'est :
 - ▶ Matière première produite sur le territoire
 - Produit transformé sur le territoire
 - Service élaboré sur le territoire
- Opérations soutenues :
 - Etat des lieux réalisé par l'Interconsulaire de Haute-Loire
 - Aménagement de Commerces Multi-services dans les bourgs
 - Actions de promotion des ressources (« manger local »)
 - Soutien aux investissements réalisées par les PME qui travaillent ensemble
 - > 91 PME avec une moyenne de 10 160 € de LEADER
 - > 5,4 millions d'euros d'investissements privés
 - ► Co-financements : Etat, Région, Département, EPCI







Zoom sur la **SARL POP** Du Pré O Plat Food truck - Partenariat producteurs

Melissa BOUCHUT, Fondatrice de la SARL POP Du Pré O Plat











Investissements = 46 291,14 € Aide LEADER de 2 394 € avec cofinancement Région AURA + Agglo du Puy

Zoom sur l'accompagnement des consulaires

- Patricia PERILHON, Responsable du pôle développement éco. à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Loire
 - Mettre en réseau les acteurs des filières locales
 - Accompagner les entreprises vers les fonds publics disponibles
 - Appuyer le développement commercial des entreprises vers plus de valeur ajoutée



















Zoom sur le Syndicat Guide Nature Randonnée Fédération de prestataires touristiques

 Olivier ARNULF, Président de la commission VTT au sein du Syndicat Guide Nature Randonnée







Investissements = 26 850,81 €
Aide LEADER de 8 000 € avec
cofinancement
CC Mézenc Loire Meygal +
Cne de Lantriac + Cne des Estables

Guide Nature Randonnée et l'école de VTT MCF Mézenc Loire-Sauvage



Nos objectifs:

- Structurer et promouvoir la filière VTT, pour conforter la Haute-Loire comme une destination 4 saisons
- Organiser un centre d'enseignement de la pratique du VTT en s'appuyant sur un réseau de 7 moniteursVTT
- S'appuyer sur l'infrastructure existante et participer à son développement





Notre projet:

- 1. Développement d'une école de VTT itinérante à destination de jeunes publics en s'appuyant sur la progression MCF
- 2. Développement d'une école de pilotage sur profil descendant
- 3. Développer la pratique du VTT Assistance Electrique accompagnée, de la ½ journée au séjour itinérant





Les investissements nécessaires à notre projet :

- Achat de VTT de la taille 20" à la taille L (20 VTT)
 - Achat de matériel afférent à la pratique du VTT (casques)
 - Achat de 10 VTTAE
 - Achat d'une remorque de transport VTT

Investissement total du projet : 26 850.81€









Nos partenaires et co-financeurs :



- La CC Mézenc-Loire-Meygal (1 000 €)
- La commune des Estables (500 €)
- La commune de Lantriac (500 €)
- Le programme européen LEADER Velay (8 000 €)







Nous avons réalisé notre investissement début 2017, depuis nous travaillons à construire une offre VTT complète sur le territoire :

- Stages de progression VTT en période de vacances,
- Initiation à la descente à VTT avec remontée mécanique,
- Stages de progression VTT pour les classes découvertes, classes vertes (validation APER),
- Découvertes du territoire à VTT et VTTAE (Mézenc, Meygal, Haute Vallée de la Loire, ville du Puy...),
- Aménagement de « Bike Park » (piste de progression à VTT),
 - Offre de location de VTT et VTTAE.





Evolution du projet et besoins futurs :

- Augmenter le nombre de VTT de notre parc musculaire pour pouvoir être complètement autonome sur toutes les demandes.
- Achat d'un second moyen de transport des VTT (remorque ou Fourgon).
- Aménagement de pistes VTT (progression, technique, descente) sur le territoire.
- Implantation de l'école VTT dans un local à l'année.







FAIRE RAYONNER L'IDENTITE VELLAVE EN EUROPE

Objectifs poursuivis:

S'approprier et faire partager les marqueurs identitaires en offrant les clés d'interprétation des patrimoines par la création/diffusion artistique en favorisant l'inclusion sociale par la culture

Faire rayonner les patrimoines locaux par des muséographies originales et l'équipement des

espaces culturels

Fédérer les acteurs par la mise en réseau sur la scène européenne

Opérations soutenues :

- Soutien aux projets de sensibilisation et de créations artistiques
- Création de sentiers d'interprétation, de cheminements originaux
- Réalisation de muséographies sublimant les patrimoines
- **Equipements** d'espaces culturels
- Promotion des potentiels touristiques du Velay
- Action de mise en réseau des acteurs autour du numérique
- Coopération interterritoriale et transnationale
 - ► Ligne ferroviaire Livradois-Forez
 - ► Fédérer les sites Saint Michel en Europe











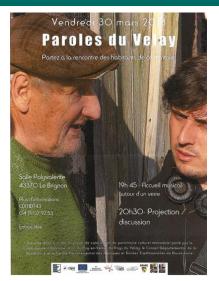




Zoom sur le projet « Paroles » - CDMDT 43 Redécouvrir le patrimoine culturel immatériel du Velay

► Céline GOUPIL, Présidente + Virgilia GACOIN, Animatrice

Livrables consultables sur le site du CDMDT: https://cdmdt43.com/projet-leader-paroles-2016-2018/















Investissements = 97 114,78 €
Aide LEADER de 59 015,20 €
avec cofinancement
CC Mézenc Loire Meygal +
CA Le Puy + Département 43

Zoom sur le projet de coopération « Fédérer les sites dédiés à St Michel en Europe »

- Michel ROUSSEL, Ancien Maire d'Aiguilhe, Président du Réseau Européen des Sites et Chemins de St Michel
 - Existence d'un réseau depuis 2009 mais qui a perdu le label Itinéraire Culturel Européen en 2012
 - Volonté de la Chorale Melting Potes, de l'ASMA et du GAL du Velay de construire un projet de coopération
 - ➤ 2017-2018 : Sollicitations des sites et territoires dédiés à St Michel en Europe => « Idée au Projet »
 - ▶ 22/02/2019 : Signature de l'accord de coopération LEADER à Lyon sous l'égide du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes















LEADER

- 5 sites

majeurs

Zoom sur le projet de coopération

- « Fédérer les sites dédiés à St Michel en Europe »
 - Michel ROUSSEL, Ancien Maire d'Aiguilhe, Président du Réseau Européen des Sites et Chemins de St Michel
 - ► Mobilisation de nombreux partenaires au niveau local (Chorale Melting Potes, ASMA, Cne d'Aiguilhe, Club Photo de Guitard, Comité de Promotion, MDDT, OT du Puy, CDRP, Cne du Puy, Agglo et Région)
 - Des rendez-vous réguliers (Aiguilhe en 2019, Webinaire italien en 2020, Rencontre Piémont début 2021, en Catalogne fin 2021)
 - ► Etude marketing commune à 4 territoires lancée fin 2020















COOPERATION INTERNATIONALE

RESEAU EUROPEEN DES SITES ET DES CHEMINS DE SAINT-MICHEL

SAINT-MICHEL D'AIGUILHE

- Domaine de la commune d'Aiguilhe
- Deuxième site de visites payantes de Haute-Loire (70 000 à 75 000 visiteurs par an)
- Quatrième monument préféré des Français en 2014
- ► Trois gros chantiers ces 4 dernières années
 - ► Consolidation du Rocher
 - Nouvel espace d'accueil et création de médiations scénographiques (visite virtuelle et 3 scénographies) avec un financement Leader de 180 K€
 - Restauration des escaliers du Rocher
- ▶ DSP depuis le 1er janvier 2020 à la SEM CAP Tourisme

GENÈSE DU PROJET

- ► En 2008, la commune d'Aiguilhe est invitée à participer aux festivités du 13e centenaire de la fondation du Mont Saint-Michel
 - Nous découvrons le travail réalisé par l'Association des Chemins du Mont Saint-Michel (2000 km de chemins et l'obtention du label itinéraire culturel du CE)
 - Nous rencontrons des partenaires italiens, anglais ...
 - Nous nous engageons à accueillir en 2009 à Aiguilhe une rencontre européenne
- ► En 2009 création de l'Association « Autour de Saint-Michel d'Aiguilhe » avec laquelle nous organisons :
 - Le colloque d'histoire et d'histoire de l'art « Autour de l'Archange Michel » (110 participants, 15 universitaires contributeurs)
 - Rencontre européenne d'Aiguilhe à la suite du colloque qui jette les bases d'un réseau
- ▶ 2011 rencontre à la Sacra di San Michele en Italie signature d'une première charte
- ▶ 2012 Perte de la Mention Itinéraire du Conseil de l'Europe

AUTOUR DE SAINT-MICHEL D'AIGUILHE

- Quatre collectivités locales membres de droit, quatre membres associés et 100 membres actifs
- Objet social :
 - Assurer la promotion du site et renforcer sa notoriété,
 - Animer le tissu local par l'organisation de voyages, colloques, concerts, conférences, recherche historique.
- Parmi ses réalisations :
 - Colloque sur l'histoire et l'histoire de l'art Autour de l'Archange 15 universitaires contributeurs 105 participants,
 - Année du 1050e anniversaire clos par le grand spectacle après une animation mensuelle,
 - Six voyages thématiques,
 - Conférences et concerts ,
 - ► En partenariat avec le CDRP préfiguration, balisage et topoguide numérique du GR 300 entre Aiguilhe et Ebreuil en direction du Mont Saint-Michel.
- Membre fondateur du Réseau Européen

RÉSEAU EUROPÉEN DES SITES ET DES CHEMINS DE SAINT-MICHEL

- Création en 2013 suite à la perte de la mention itinéraire culturel à l'initiative de la commune d'Aiguilhe et de l'ASMA
- Objet social :
 - proposer des programmes d'animation et d'échanges culturels entre sites,
 - coordonner le développement des chemins sur les territoires,
 - participer à la valorisation de la recherche dans les domaines de l'histoire et de l'histoire de l'art sur le thème de Saint Michel,
 - mutualiser des actions de communication et de promotion touristique des sites adhérents et des chemins de Saint-Michel.
- Engagements:
 - Reconquérir la mention Itinéraire Culturel du CE (candidature avant le 31 juillet 2021),
 - Organiser la gouvernance du Réseau à l'échelle Européenne.

LE FAIT SAINT MICHEL EN EUROPE

- De grands sites prestigieux : le Mont Saint-Michel, le Monte Sant'Angelo, le Castel Sant'Angelo à Rome, la Sacra di San Michele, le Michael's Mount, Saint-Michel de Cuxà Saint-Michel d'Aiguilhe
- La cathédrale de Bruxelles, de Kiev, Coventry, Carcassone
- Les basiliques St. Michel de Bordeaux, Madrid, Menton
- Une myriade de chapelles et de chapelles hautes à l'intérieur d'églises ou basiliques
- St-Michel a été choisi comme protecteur de la gaule, de la France, de Bruxelles ...
- La ligne Saint Michel depuis Jérusalem jusqu'à l'Irlande (un alignement parfait de 7 sanctuaires)

ACCORD DE COOPERATION

- Signature au siège de la Région, le 22 février 2019,
- Initiative Gal du Velay (GAL chef de file) et Réseau Européen,
- 3 Gal partenaires + un nouveau qui rejoint l'accord,
 - ► GAL EVV Piémont Italien Sacra di San Michele,
 - ► GAL ADRINOC (Catalogne du Sud) Sant Miquel de Fluvia,
 - ▶ GAL TRPC Catalogne du Nord Saint Michel de Cuxà,
 - PETR Baie du MSM Mont Saint-Michel (officiellement depuis le 8 octobre).
- 3 Axes du plan d'actions :
 - Valorisation des patrimoines à travers l'itinérance,
 - Promotion de l'économie touristique des territoires,
 - Consolidation de l'identité européenne autour de St Michel

MAQUETTE FINANCIERE INITIALE

GAL	LEADER	COFINA PUBLIC	AUTOF	TOTAL
VELAY	76 000	19 000	29 000	124 000
AUTRES GAL	30 000	10 000	10 000	70 000
TOTAL	106 000	29 000	39 000	194 000

ACTIONS AU NIVEAU DU VELAY

- PAYS DU VELAY:
 - ► Etude marketing et de positionnement sites Saint-Michel (Action commune),
- MAIRIE D'AIGUILHE:
 - ► Etude positionnement marketing nouvel espace Saint-Michel,
- ASMA:
 - ▶ Organisation rencontre octobre 2019, Participation rencontres
 - ► Tournée Européenne Melting Potes,
 - ▶ Promotion GR 300.

QUELS BÉNÉFICES POUR NOTRE TERRITOIRE?

- Les grands sites michaéliques de dimension européenne drainent de nombreux visiteurs :
 - Le Mont-Saint Michel avec ses 3 à 4 millions de visiteurs,
 - Le Monte Sant'Angelo avec plus de deux millions de pèlerins et visiteurs,
 - La Sacra di San Michele (emblème de la Région du Piémont) qui accueille plus de 150 000 visiteurs,
 - Le Castel Sant'Angelo à Rome qui est dans le Top 10 des monuments les plus visités en Italie.
- S'insérer dans ce réseau de grands sites, devrait permettre de bénéficier de leur notoriété ce qui laisse espérer des retombées pour notre territoire.
- Inscrire notre territoire comme carrefour des Chemins de Saint-Michel en plaçant notre territoire au cœur de l'Europe de l'itinérance
- Source d'animation d'acteurs locaux qui coopèrent sur un projet du plan d'actions

REDONNER ENVIE D'INVESTIR LES CENTRES-BOURGS

Objectifs poursuivis:

- Donner envie d'habiter, de vivre et d'investir les centres-bourgs pour freiner la consommation foncière et s'inscrire dans la transition écologique et énergétique
- Réhabiliter les bâtiments vacants et favoriser les opérations d'aménagements sobres en énergie
- ▶ Penser collectivement les centres-bourgs de demain
- Opérations soutenues :
 - Soutien aux études participatives de revitalisation des centres-bourgs
 - Démolition et Réhabilitation de bâtiments vacants en centre-bourg
 - Opération de rénovation thermique de bâtiments
 - ▶ Optimisation de l'éclairage public en partenariat avec le SDE 43











Zoom sur la revitalisation du centre-bourg de Craponne-sur-Arzon : Hôtel Calemard de Montjoly

Laurent MIRMAND, Maire de Craponne-sur-Arzon, Charlène IMBERT-DUVERNOIS, Chargée de mission











SCHÉMA DE REVITALISATION, D'AMÉNAGEMENT ET

DE SAUVEGARDE DU CENTRE BOURG

DE CRAPONNE-SUR-ARZON















Maîtrise d'ouvrage



COMMUNE DE CRAPONNE SUR ARZON
A l'attention de Monsieur le Maire Laurent MIRMAND
10, boulevand Felix Allard 43500 CRAPONNE-SUR-ARZON
Contact: Laurent MIRMAND T 04 71 03 20 03

Investissements = 1 094 203,46 €
Aide LEADER de 170 430 € avec
cofinancement Etat + Région +
Département pour ISMH

sable éditoriale

Le Projet de Revitalisation du Centre Bourg de Craponne-sur-Arzon:

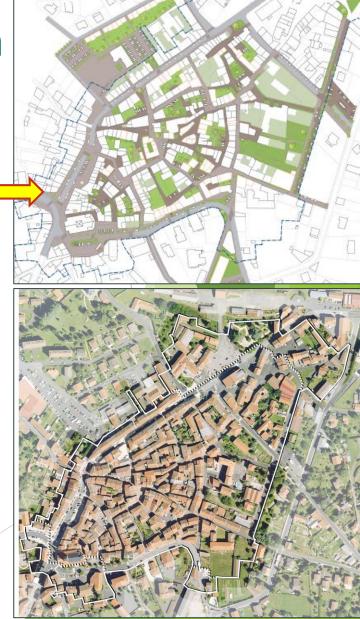
De la stratégie au début de l'action Schéma de revitalisation du centre bourg par l'équipe EA+ LLA

- Stratégie d'intervention → « par ou commencer ? »
 - > Focus sur l'adaptation de l'habitat
 - > Plan guide avec orientation d'aménagement



Quelques chiffres:

- Coût de l'étude : 121 526,60 € HT
- Financement: 78 % ETAT (DETR), EUROPE (LEADER), DEPARTEMENT (CG2D)
- Durée de l'étude : 18 mois
- 466 parcelles concernées
- Etude globale: De l'état sanitaire des bâtiments, à des propositions d'aménagements

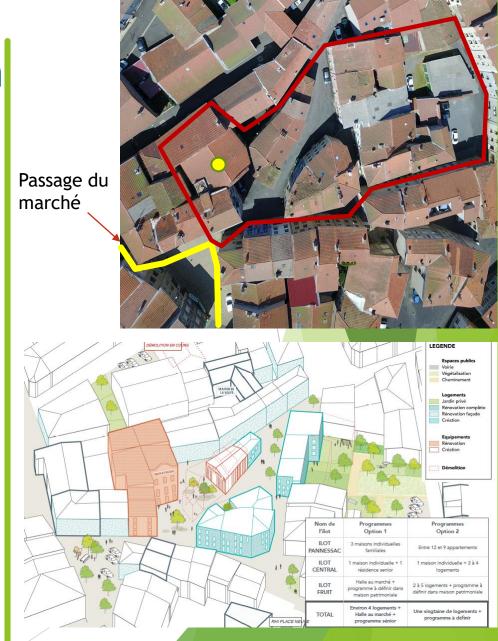


Le Projet de Revitalisation du Centre Bourg de Craponne-sur-Arzon : De la stratégie au début de l'action

- La stratégie adoptée :
 - > connexion avec le circuit du marché hebdomadaire
 - > Ilot prioritaire: L'ilot « Fruit »(bâti dégradé + patrimonial + maitrise foncière)
 - → Besoin de retrouver un équipement public, générateur de flux en centre bourg
 - → Besoin de petits logements
 - → Stratégie d'intervention sur l'environnement autour



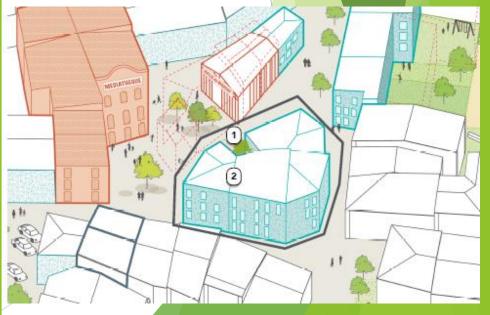




Le Projet de Revitalisation du Centre Bourg de Craponne-sur-Arzon : De la stratégie au début de l'action

- Le projet « levier » dans un bâtiment classé ISMH
- > Installation de la médiathèque municipale (création d'un tiers lieu culturel « Micro Folie » pour amener de la médiation culturelle en zone rurale et de la lisibilité à la médiathèque)
- > Création de 2 logements sur la partie non ISMH > 2 petits studios (manque de petits logements) .
- Et en complément :
 - > Aménagement des espaces publics alentours
 - > Opération de réhabilitation de logements





Zoom sur l'optimisation de l'éclairage public

Denis BERSOT, Directeur du Syndicat Départemental

d'Energies de Haute-Loire



3,1 M€ de travaux - 598 000 € de LEADER
62 communes accompagnées sur 102 => 60 %
262 tonnes équiv. CO² économisées par an
2 800 points lumineux rénovés









Rencontre-bilan du 12 octobre 2020











sammunumunumun.



Rappel du dispositif d'aide du LEADER

Objectif de l'aide :

- ✓ Accompagner les communes dans le renouvellement de leurs matériels d'éclairage public vétustes et énergivores par la mise en place d'équipements d'éclairage public performants;
- ✓ Engager les communes du territoire dans des changements de pratiques au niveau énergétique induisant une réduction des émissions de carbone.

Opérations éligibles :

Travaux de **renouvellement de l'éclairage public** permettant de mieux maîtriser les dépenses énergétiques (luminaires leds, abaissement de puissance ou extinction en milieu de nuit, détecteur de présence,...) et **induisant au minimum 30% d'économie de consommation d'énergie**.

Plan de financement:

- 44% du HT financés par le SDE 43 qui préfinance également la TVA;
- 20 % du HT financés par le LEADER dans la limite d'un plancher de 2000 € et d'un plafond de 20 000 €/commune ;
- Le solde (36 % du HT) est à la charge de la commune bénéficiaire des travaux.















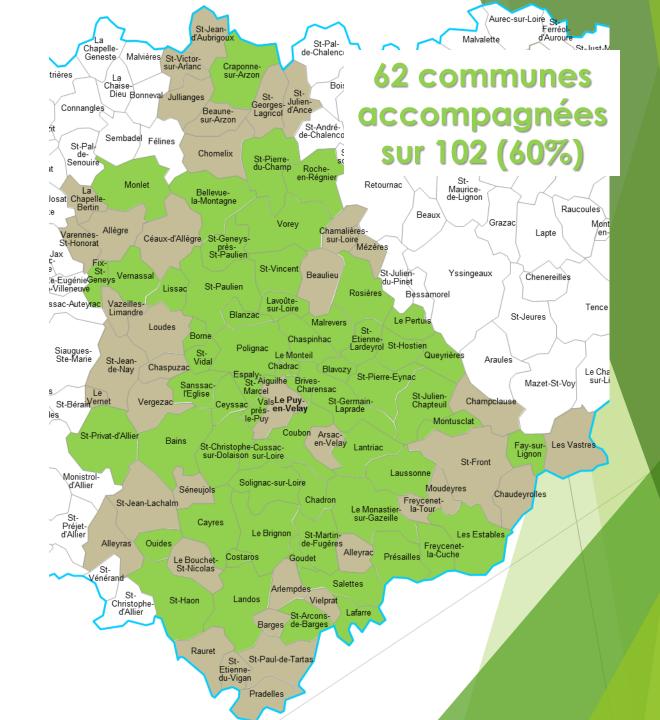












Pré-bilan financier au 12 octobre 2020

Pour l'ensemble des 93 dossiers déposés sur le territoire de 62 communes :

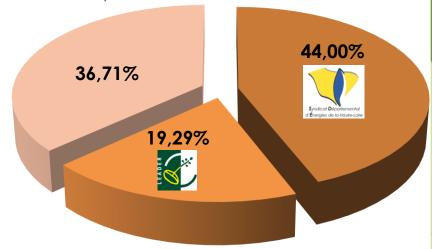
• Coût global estimatif: 3 100 000 € HT soit une dépense moyenne de 33 300 € HT par dossier avec un montant minimum d'investissement de 4 741,35 € HT et maximum de 118 910,17 € HT pour le plus gros dossier;

• Plan de financement global :

✓ SDE43: 1 364 000 € soit 44 %

✓ **LEADER**: 598 000 € soit **19,29 %**

✓ Communes: 1 138 000 € soit 36,71 %



• Sur les 93 dossiers déposés, l'aide moyenne du LEADER par dossier est de 6 430 €.













Pré-bilan technique au 12 octobre 2020

Pour l'ensemble des 93 dossiers déposés sur 62 communes :

- Nombre de points lumineux déposés : 2 798 soit 30 par dossier et 45 par commune en moyenne ;
- Nombre de points lumineux installés : 2 788 soit 30 par dossier et 45 par commune en moyenne ;
- Les points lumineux installés sont très majoritairement des luminaires équipées de sources à Leds permettant des abaissements de puissance en milieu de nuit (abaissement de 50 à 75 % sur les dossiers concernés)
- Les armoires de commande concernées par les travaux ont pour la plupart été équipées d'horloges astronomiques afin d'assurer une meilleure gestion des durées d'éclairement et de permettre, à la demande des communes, de procéder à une extinction de l'éclairage public en milieu de nuit.

















Pré-bilan technique au 12 octobre 2020

Pour l'ensemble des 93 dossiers déposés sur 62 communes :

- Puissance installée avant travaux : 1072,19 kW soit 11,53 kW par dossier en moyenne
- Puissance installée après travaux : 878,01 kW soit 9,44 kW par dossier en moyenne
- La baisse de 18,11 % de la puissance globale installée sur les 93 dossiers LEADER s'explique par le recours à des matériels modernes et sobres (Leds 34 W par exemple) en remplacement de matériels vétustes et énergivores (ballons fluos 125 W en particulier)
- A l'issue des chantiers, les communes doivent réajuster auprès de leurs fournisseurs respectifs les puissances souscrites sur les comptages concernés afin d'optimiser leur dépenses en énergie (part abonnement)

-18,11 %

de baisse de la puissance globale installée sur les 93 opérations financées par le LEADER













Pré-bilan technique au 12 octobre 2020

Pour l'ensemble des 93 dossiers déposés sur 62 communes :

- Consommation annuelle globale avant travaux : 4 382 490,92 kWh soit 47 123,56 kWh par dossier en moyenne
- Consommation annuelle globale après travaux : 1 835
 912,20 kWh soit 19 740,99 kWh par dossier en moyenne
- La baisse de 58,11 % de la puissance globale installée sur les 93 dossiers LEADER s'explique d'une part par la baisse des puissances installées et d'autre part par l'engagement massif des communes concernées dans la mise en place d'abaissement de puissance ou d'extinction nocturne en milieu de nuit.
- Le gain théorique global de consommation annuelle (environ 2 500 000 kWh) représente de l'ordre de 385 000
 € par an (0,1546 €/kWh) soit un gain moyen par dossier légèrement supérieur à 4 100 €.

-58,11 %

de baisse de la consommation annuelle globale sur les 93 opérations financées par le LEADER soit

262 tonnes équivalent CO,



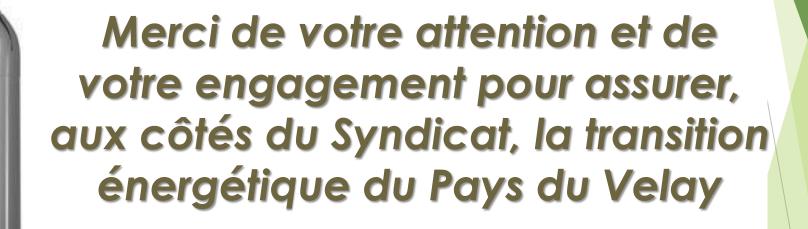






















Managara da Maria da



Les acteurs du programme LEADER ont la parole

Marie-Agnès PETIT, Conseillère Régionale Auvergne Rhône Alpes





Bernard MARIN, Chef de service à l'ASP Auv. Rh. Alpes







Laurent DUPLOMB, Président du Groupe d'Action Locale du Velay











- Convention de mise en œuvre du LEADER signée le 17 décembre 2015
- 5,2 millions d'euros de fonds européens LEADER

Plateaux-repas à base de produits du Velay préparés par la SARL POP, Melissa BOUCHUT RDV à 14 heures pour le départ des parcours

- 14h00-15h30: VISITES DE TERRAIN 3 PARCOURS SUR INSCRIPTION
- En mini-bus 9 places ▶ ENTREPRISES : Jean-François BONNEFOY
 - ► A pied ► TOURISME : Maud GAGNE







- ► <u>CENTRES-BOURGS</u>: Thomas FACQUEUR
- A pied ► Groupe La Coccinelle (parking)
- **En salle** Froupe Eclairage Public (reste en salle)
- Retour à 15h30 pour la Conclusion de la Journée par Jean-Benoît GIRODET, Président du Pays du Velay